

AVIS D'APPEL D'OFFRES
AO-GT2026-05

**TRAVAUX DE RÉFECTION DES
100^E ET 101^E AVENUES
À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT**



Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot demande des soumissions pour des travaux de réfection des 100^e et 101^e avenues.

Les personnes intéressées peuvent se procurer le document d'appel d'offres à compter du **jeudi 5 février 2026** auprès du Service Électronique d'Appel d'Offres (SÉAO) à l'adresse www.seao.ca ou par téléphone au 1 866-669-7326 ou 514-856-6600. L'obtention des documents est assujettie à la tarification de cet organisme.

Les soumissions dûment remplies sur les formulaires fournis à cet effet doivent être déposées dans une enveloppe scellée portant la mention « **Appel d'offres AO-GT2026-05 – Travaux de réfection des 100^e et 101^e avenues à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot – Soumission** », le nom et l'adresse du soumissionnaire, la date et l'heure limites de réception des soumissions ainsi que l'adresse de l'Hôtel de Ville ci-dessous.

Les soumissions doivent inclure tous les documents demandés et être reçues au Service du Greffe à l'Hôtel de Ville, au 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec), J7W 1G8, **au plus tard à 10h30 le jeudi 12 mars 2026**, où elles seront ouvertes immédiatement après 10h30.

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. La Ville n'est pas responsable des frais encourus par les soumissionnaires pour la préparation et présentation de leur soumission, ni de la distribution des documents par le SÉAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous les documents en vue du dépôt de leur soumission.

Le présent appel d'offres est régi par les accords ALEC et ACCQO.

Pour toute information complémentaire concernant ce projet, veuillez communiquer avec Madame Isabelle Roy, Directrice des services techniques et des travaux publics, à l'adresse courriel suivante : iroy@ndip.org et/ou par téléphone au 514-453-4128 poste 3226.

Fait à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le 5 février 2026.

Catherine Fortier-Pesant
Greffière